



DÉCLARATION DE L'UNSA ÉDUCATION

Au CTSD du 28 juin 2021

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Pour l'UNSA Éducation, il est urgent que le ministère change ses modalités de gestion de la crise. Depuis plusieurs mois, nous dénonçons l'improvisation, le manque d'anticipation, l'absence de capacité à mettre en adéquation les besoins et les moyens, que ce soit à court, moyen ou long terme.

Tout récent exemple, celui de l'aménagement des examens. Alors que nous questionnons depuis des mois le sujet dans un souci d'anticipation et d'organisation pour les personnels et de réussite et de sérénité pour les élèves, c'est en l'espace de trois jours que la question semble avoir été traitée. Entre des annonces presse et les interventions sur les plateaux TV, nous avons découvert le cadre imprécis, incomplet, insatisfaisant et précipité de cet aménagement des examens. De quoi accentuer les difficultés d'organisation des équipes et accroître la pression de tous.

Vacciner, recruter, équiper, voilà ce qui est nécessaire dès maintenant. Après 18 mois de crise sanitaire, l'UNSA Éducation et les personnels souhaitent que les vacances d'été permettent de tourner la page du rythme infernal de l'École sous Covid. Nous espérons tous que la rentrée 2021 soit « la rentrée d'après ».

Pour l'UNSA Éducation, le constat et les analyses de l'impact de la crise sanitaire sur notre territoire exigent que les moyens de la rentrée soient abondés. Recruter pour remplacer, alléger et accompagner sont des orientations nécessaires pour que l'École retrouve son rythme, celui des apprentissages, celui qui permet de se projeter dans un exercice satisfaisant et serein de nos métiers, dans l'intérêt de nos élèves.

Il ne peut en être autrement pour répondre aux défis pédagogiques et éducatifs qui se posent, cette année en particulier à l'issue de deux années successives d'une crise majeure.

Le système éducatif doit faire face aux effets et conséquences de périodes d'enseignement à distance et d'enseignement hybride. L'enseignement en présentiel s'est traduit par: la limitation des interactions, le non-brassage des groupes, des périodes de suspension de l'inclusion des élèves en situation de handicap, le port du masque à partir de 6 ans, l'accès fermé à certaines infrastructures pour l'EPS, l'abandon de projets avec sorties, la réduction des périodes de stage ou formation en milieu professionnel...

Pourtant, vous n'êtes pas sans savoir non plus que les effets de cette crise sanitaire ont dépassé largement le cadre des conséquences d'un point de vue scolaire. A ces difficultés se sont ajoutées, pour nombre de familles, des difficultés économiques, sociales, voire alimentaires c'est-à-dire celles partagées par toute la société, auxquelles il convient d'ajouter des conséquences psychologiques particulièrement préoccupantes.

Les défis pédagogiques et éducatifs sont considérables. Les personnels ont été fortement éprouvés. Ces défis, il n'est pas possible de ne pas les relever. **En décembre dernier, l'Unsa Éducation avait dénoncé le budget 2021 adopté. Elle dénonce aujourd'hui encore la suppression de 1887 postes d'enseignants, notamment dans le 2nd degré.** Ce n'est pas leur compensation par des heures supplémentaires, ni le recours à la mise en responsabilité directe d'étudiants en alternance dans le 1er comme dans le 2d degré qui peuvent résoudre l'insuffisance des moyens.

De plus, le déficit des postes de psychologues de l'Éducation nationale, de CPE, d'AED, d'AESH et APSH, et la diminution de places aux concours de recrutements contribuent à dégrader la qualité de l'encadrement et de l'accompagnement éducatif et pédagogique.

Pour réussir à dépasser les conséquences de la crise sanitaire et garantir au Service public d'éducation les moyens d'agir, l'UNSA Éducation demande que des moyens budgétaires supplémentaires soient mobilisés. Non seulement, il est encore temps, mais il s'agit d'une obligation morale pour le Gouvernement et le Parlement. Il est plus que temps d'assumer la responsabilité de l'investissement massif dans sa jeunesse, c'est-à-dire l'avenir du pays. Quand un état mobilise les fonds publics pour son École, il s'enrichit pour l'avenir. Encore faut-il, pour le comprendre, être capable de penser les problématiques dans leur ensemble et, admettre, pour atteindre cet objectif primordial, de se donner les moyens de fonctionner et de faire réussir les élèves, quel que soit leur contexte social d'origine. Le gouvernement est au pied du mur des responsabilités pour l'avenir. Voir sur le long terme, ce n'est pas supprimer des postes pour anticiper une baisse d'élèves dans trois ans mais bien veiller, aujourd'hui, à la réussite de nos élèves fragilisés par la crise, en donnant aux personnels les moyens de les accompagner dans les conditions les meilleurs possibles.

Je vous remercie de votre attention.

Karen Ansberque pour l'UNSA Education 01